

Liah Greenfeld face au nationalisme québécois

Je me propose d'examiner comment les idées de Liah Greenfeld sur le nationalisme pourraient être appliquées à la société québécoise. J'expliquerai tout d'abord très brièvement quelques-unes de ses thèses essentielles, et je chercherai par la suite à caractériser la situation québécoise telle que je la comprends. J'espère être en mesure de montrer que le modèle proposé par Greenfeld la rend fondamentalement incapable d'expliquer le nationalisme québécois.

Si l'on devait résumer en une seule formule la position de Greenfeld, il faudrait dire que le nationalisme est selon elle *à l'origine* de la modernité. Mais il faut bien se garder d'interpréter cette thèse comme s'il s'agissait d'une prise de position dans le débat sur l'origine de la nation qui oppose les modernistes (par exemple, Éric Hobsbawm et Ernest Gellner) à ceux qui voient dans la nation une entité qui existait en totalité ou en partie avant l'époque moderne (par exemple, Anthony D. Smith et Clifford Geertz). L'idée de Greenfeld est que le nationalisme est en quelque sorte *constitutif* de la modernité. Cela veut dire tout d'abord que la nation et le nationalisme apparaissent au moment où la société européenne accède à la modernité, ce qui permet d'ores et déjà à Greenfeld de se démarquer des penseurs prémodernistes qui prétendent que la nation préexiste sous la forme de l'ethnie à la nation moderne telle que nous la connaissons. S'il fallait d'ailleurs ranger Liah Greenfeld quelque part dans le débat sur l'origine de la nation, il faudrait dire qu'elle est plutôt du côté des penseurs modernistes dans la mesure où elle soutient que la nation et le nationalisme sont des phénomènes résolument modernes. Mais elle s'oppose aussi aux penseurs modernistes qui soutiennent que le nationalisme est en quelque sorte un sous-produit de la modernisation de nos sociétés. Pour Greenfeld, le nationalisme est à l'origine de la constitution de nos sociétés modernes, et il ne saurait par conséquent en être un effet secondaire.

Prétendre que le nationalisme est constitutif de la modernité signifie que les principes fondamentaux de liberté et d'égalité qui caractérisent la pensée moderne s'appliquent d'abord et avant tout dans le cadre d'une communauté politique prenant la forme d'un État-nation. La nation est largement présumée par les penseurs libéraux dans la mesure où ceux-ci prennent pour acquis que le cadre idéal pour le projet libéral (au sens politique et non au sens économique de l'expression) est un cadre national. Greenfeld n'est pas la seule à concevoir les choses de cette façon, car cette idée est présente autant chez John Stuart Mill que chez John Rawls, mais l'originalité de son approche réside dans l'explication historique qu'elle propose du rôle central joué par la nation dans les sociétés libérales. Elle localise l'origine de la nation et du nationalisme dans la société britannique du 17^e siècle. Ce sont des nobles anglais qui, pour défendre leurs intérêts, ont voulu associer la population entière à leur cause et l'ont poussée à s'identifier à une «nation» dans laquelle tous seraient inclus. Le mot «nation» avait alors une connotation noble. Pour la vaste majorité de la population britannique, accéder au statut de nation constituait une véritable ascension sociale. La création de l'État moderne libéral va donc de pair avec la constitution d'une nation britannique fondée sur le consentement des individus qui la composent. C'est cette histoire que Greenfeld a documenté de façon magistrale.

Une précision additionnelle s'impose pour bien comprendre la thèse essentielle de Greenfeld. Même si elle défend le principe selon lequel le nationalisme est à l'origine de la modernité, il ne faut pas y voir une sorte de mystification dans le pouvoir des idées. Il ne s'agit pas d'identifier, comme le fait Elie Kedourie, le nationalisme à un corps de doctrines déjà constituées qui auraient eu un impact décisif sur la transformation de nos sociétés. Greenfeld prétend au contraire que des facteurs parfaitement contingents ont joué un rôle crucial dans l'apparition du nationalisme contemporain. Elle souscrit toutefois à l'individualisme méthodologique, et c'est sans doute ce qui l'amène à accorder un pouvoir énorme à certains individus appartenant à l'élite, et en particulier aux nobles anglais. C'est grâce à leur influence que la nation britannique a pu voir le jour.

La nation moderne apparaît donc dans la société britannique du 17^e siècle et elle prend la forme d'une libre association d'individus. Il s'agit en même temps de la première société libérale, et c'est la raison pour laquelle Greenfeld conçoit le libéralisme politique caractéristique de nos sociétés modernes comme étant fondamentalement nationaliste et individualiste. L'État libéral est, selon elle, un État-nation fondé sur le consentement volontaire de la population. C'est de là que provient son idée selon laquelle le nationalisme est à l'origine de la modernité, et c'est ce même projet qui serait de nos jours poursuivi par les États-Unis d'Amérique.

La plupart des autres formes de nationalisme européen peuvent à ses yeux être expliquées comme des phénomènes réactifs. Les nationalismes russe et allemand, par exemple, sont des réactions ethniques et collectivistes à l'égard du nationalisme civique et individualiste des peuples anglo-saxons. Selon Greenfeld, le nationalisme français a un caractère hybride, à la fois civique et collectiviste, qui le rendrait instable et qui nous permettrait d'expliquer les remous profonds qui caractérisent la France depuis la Révolution. Ces remarques ne manqueront pas de surprendre et même de choquer certains théoriciens français. En effet, pour Dominique Schnapper par exemple, ce sont les nationalismes français ou italien qui ont été les premiers nationalismes de type civique, car ce sont eux qui ont les premiers identifié la nation à son inscription dans un État souverain de type républicain. Les Français et les Italiens sont, selon Schnapper, les premiers à avoir identifié la nation et l'État. Selon elle, les Britanniques ont au contraire toujours fait la distinction entre la nation et l'État, puisque l'État britannique est conçu depuis le début comme une libre association de peuples ou de nations, et cela l'éloigne du modèle civique et républicain préconisé par la France et l'Italie.

Mais cette chicane nous importe peu ici. Il ne s'agit pas d'évaluer les mérites historiques du modèle proposé par Greenfeld, mais bien de nous interroger sur son applicabilité dans le cas québécois. J'ai présenté dans ses grandes lignes les éléments essentiels de sa théorie. Peuvent-ils rendre adéquatement compte de la société québécoise? Il semble que non. Pour expliquer la société québécoise, il faut tout d'abord, et contrairement à Greenfeld, faire usage de plusieurs concepts de la nation. Nous avons besoin du concept ethnique de la nation pour expliquer le nationalisme propre à certains peuples autochtones. Nous avons aussi besoin du concept de la nation diaspora pour expliquer la situation des peuples autochtones étalés dans les grandes villes. Même si cet étalement est moins présent au Québec qu'ailleurs au Canada, il est difficile de l'écarter du revers de la main. Nous avons ensuite besoin de la conception purement culturelle de la nation, défendue par Fernand Dumont, pour expliquer l'ancien nationalisme canadien-français qui était fondé sur une communauté de langue, de culture et d'histoire partagées par tous les francophones du Canada. Cette conception est d'ailleurs encore utile pour caractériser le nationalisme acadien, lui aussi fondé exclusivement sur une communauté de langue, d'histoire et de culture. Puis nous avons besoin d'un concept sociopolitique de la nation pour expliquer le nationalisme québécois qui s'est construit des années soixante jusqu'à nos jours. La nation québécoise est alors en effet devenue progressivement une communauté politique constituée, sur le plan sociologique, d'une majorité nationale francophone, d'une minorité nationale anglophone et d'individus ayant d'autres origines nationales. (Voir à ce propos mon article «Une conception

sociopolitique de la nation», *Dialogue*, Vol. XXXVII, no. 3, 1998) Nous avons enfin besoin de la conception exclusivement civique de la nation selon laquelle la nation est un pays souverain. Cette conception est partagée autant par les fédéralistes qui s'identifient exclusivement au Canada (Jean-Pierre Derriennic), que par les souverainistes qui voient dans la nation québécoise rien d'autre que le futur Québec souverain (Claude Bariteau). Il ne s'agit certes pas d'un point de vue dominant au Québec, puisque le concept sociopolitique de nation me semble dans ce cas devoir être retenu, mais la conception exclusivement civique est très certainement celle qui s'applique dans l'esprit de la majorité des Canadiens pour caractériser leur propre affiliation nationale. Leur communauté nationale d'appartenance est le Canada conçu comme pays.

Greenfeld admet l'existence de différents nationalismes, mais elle accorde la priorité normative à un seul de ces concepts, à savoir le concept exclusivement civique fondé sur l'identité entre la nation et un État-nation souverain de type libéral et individualiste. Voilà pourquoi elle favorise le modèle anglo-saxon (britannique, américain ou même canadien-anglais) qui s'inspire largement de la version individualiste du libéralisme politique. Si nous adoptons par contre une perspective québécoise, nous serons appelés à ne pas hiérarchiser de cette manière les différents concepts de la nation. Au Québec, nous admettons que différentes populations (autochtone, acadienne, québécoise et canadienne) puissent se concevoir différemment en tant que nations, et qu'elles puissent par conséquent s'engager dans des processus de construction nationale aussi légitimes les uns que les autres. La plupart des Québécois s'identifient à une nation sociopolitique québécoise, mais ils ont aussi longtemps accepté l'idée qu'ils appartenaient en même temps à une nation exclusivement civique canadienne, et ils ont reconnu l'existence des nations autochtones. S'ils envisagent sérieusement l'option de la souveraineté, ce n'est pas parce qu'ils sont en train de renoncer à cette façon de voir. C'est plutôt que les Canadiens refusent pour leur part d'admettre l'existence de la nation québécoise. Les Québécois ont depuis le début de la fédération été ouverts à l'idée d'une nation canadienne-française ou québécoise dans la nation canadienne, c'est-à-dire au sein du Canada conçu comme pays. Ils ont admis leur identité multiple, comme Québécois et comme Canadiens, mais les Canadiens refusent depuis toujours de reconnaître l'une des composantes de cette identité multiple. Voilà la raison pour laquelle ils songent à devenir souverains. Ils ne sont donc pas engagés dans un combat d'arrière-garde visant à raviver le modèle traditionnel de l'État-nation que défend toujours Greenfeld.

On pourrait cependant être tenté d'établir un lien entre l'apparition du nationalisme québécois au tournant des années soixante et la modernisation vécue à l'époque de la Révolution tranquille. Sur le fond d'un tel rapprochement, il semble que Greenfeld ait raison de lier étroitement le nationalisme à l'apparition d'un État moderne. Mais l'État moderne qui a fait son apparition au Québec au tournant des années soixante n'était pas un État souverain. Il s'agissait encore d'un État fédéré inscrit dans un État multinational, et le combat nationaliste québécois a rapidement pris la forme d'une démarche fondée sur la reconnaissance des droits collectifs de la nation québécoise au sein de l'État fédéral, démarche qui s'est inscrite dans un cadre respectueux des libertés individuelles fondamentales. La société québécoise cherche à réaliser un équilibre entre les droits individuels et les droits collectifs. Elle ne se laisse pas embrigadée dans l'individualisme ou le collectivisme. Les catégories proposées par Greenfeld ne parviennent donc pas à rendre compte de la société québécoise.

Nous savons que pour la vaste majorité des Québécois, il n'y a pas de fatalité historique qui conduirait irrémédiablement le Québec vers le statut d'État souverain. Le Québec pourrait choisir de rester à l'intérieur du Canada si ses droits collectifs étaient reconnus. Il a depuis toujours accepté le principe de l'État multinational, et l'État canadien pourrait être acceptable aux yeux des Québécois s'il se transformait en une véritable fédération multinationale. Contrairement à la vision traditionnelle de l'État libéral qui promeut le modèle de l'État-nation, les Québécois ont accepté depuis toujours qu'il n'y avait pas nécessairement d'équation entre la nation et l'État. Au lieu de concevoir la nation comme un

élément constitutif de l'État moderne, qui n'est d'ailleurs présent que de manière implicite dans les discours des idéologues libéraux, les Québécois acceptent de faire entrer la nation dans l'espace public. Ils promeuvent ses droits collectifs et exigent qu'ils soient reconnus de façon explicite dans la constitution canadienne.

Encore une fois, s'ils en viennent à opter pour la souveraineté, ce ne sera pas parce qu'ils renoncent à cette façon de voir. Car un Québec souverain ne formera pas un État-nation au sens traditionnel de l'expression. Selon la conception traditionnelle que ne remet pas en cause Greenfeld, l'État-nation libéral est fondé sur une conception exclusivement civique. Or le nationalisme québécois s'éloigne tout autant d'une conception ethnique que d'une conception exclusivement civique. J'ai déjà dit que la nation québécoise devait être caractérisée comme une nation sociopolitique, et cela implique qu'elle reconnaisse son caractère pluriculturel et multiethnique. Il n'y aurait pas de nation québécoise s'il n'existait pas une majorité nationale francophone, mais la nation québécoise est tout de même une communauté politique qui inclut les anglophones et les individus qui ont d'autres origines nationales. Or l'accession à la souveraineté ne saurait changer quoi que ce soit à ce niveau. Le Québec demeurerait un État multiethnique et pluriculturel qui reconnaîtrait explicitement son caractère multiethnique et pluriculturel. On s'éloignerait de ce seul fait de l'État-nation traditionnel. Mais il y a plus. Le Québec deviendrait lui-même un État multinational par la présence reconnue de onze nations autochtones sur son territoire, et cela le distinguerait encore plus du modèle traditionnel de l'État-nation. Il serait plutôt un État authentiquement multinational. Enfin, le Québec proposerait aussi de conclure avec le Canada une entente de partenariat afin de consolider l'union économique déjà existante. En somme, le Québec accepterait de voir sa souveraineté contrainte en partie par une entité supranationale. Voilà donc une raison supplémentaire pour ne pas confondre l'accession du Québec à la souveraineté avec la création d'un État-nation libéral et individualiste semblable à celui que Liah Greenfeld défend. J'en conclus que le modèle de Greenfeld ne rend pas adéquatement compte du nationalisme québécois. Il peut jusqu'à un certain point être utilisé pour caractériser le nationalisme anglo-saxon, mais il échoue à expliquer le nationalisme québécois.

Michel Seymour
